



Université du Québec
à Trois-Rivières

11 – 15 mai
2026

>> Acfas 93^e CONGRÈS

Appel à communications — Colloque 455

LE MONDE MUNICIPAL QUÉBÉCOIS : TRANSFORMATIONS, DÉFIS ET CONTINUITÉS

13 mai 2026, Université du Québec à Trois-Rivières (sur place et en ligne)

Le monde municipal québécois suscite un regain d'intérêt médiatique et académique lié aux transformations récentes de la scène politique locale. Longtemps vues comme de simples « créatures de l'État », les municipalités s'affirment désormais comme des « gouvernements de proximité », assumant un leadership politique dans la gestion d'enjeux complexes. À plusieurs endroits, ce repositionnement s'est cristallisé lors des élections de 2021, marquées par l'arrivée d'une « nouvelle vague » d'élues et d'élus incarnant des valeurs et des pratiques originales par rapport à la posture apolitique traditionnelle.

Si le scrutin de 2025 a contribué à légitimer cette approche dans plusieurs villes, il importe toutefois de noter que la conception élargie et résolument politique de l'action municipale ne fait pas l'unanimité et demeure contestée. Cela peut se traduire, par exemple, par la contestation du rôle et de la légitimité des partis politiques municipaux, par l'effritement — voire une certaine rupture — du dialogue entre la population et les administrations, par la remise en question d'actions ou politiques publiques jugées trop éloignées des responsabilités primaires des municipalités locales, et même par des discours pouvant être associés au registre populiste.

Dans une perspective multidisciplinaire, ce colloque vise à contribuer à ce renouveau de la compréhension du monde municipal québécois à la lumière de ces mutations, et ce plus particulièrement à travers trois axes :

- **Axe 1. Transformations institutionnelles et gouvernance multiniveaux**

Il s'intéresse à l'évolution des modes de gouvernance locale. Il interroge la manière dont les personnes actrices et leurs postures influencent l'administration municipale, mais aussi les relations avec les autres paliers de gouvernements. Les relations extérieures des villes sont également concernées, que ce soit avec les parties prenantes de la société civile ou encore avec d'autres villes et organismes à l'international.

- **Axe 2. Parcours et pratiques politiques**

Il explore les profils, les trajectoires et les pratiques des élus et élues municipaux dans un contexte de transformation de leur métier, mais aussi des attentes citoyennes. Il met également en lumière les dynamiques démocratiques et communicationnelles qui reconfigurent les rapports entre personnes élues, citoyennes et citoyens, médias et parties prenantes. Le terme politique étant compris ici au sens premier (et non pas uniquement comme synonyme de « partisan »), il concerne l'ensemble des actions relatives à l'organisation et à l'exercice du pouvoir (au) municipal.

- **Axe 3. Politiques publiques et enjeux territoriaux**

Il examine les politiques locales à travers les grands défis contemporains : transition écologique, logement, mobilité, aménagement durable, gestion de la diversité, etc. Il s'intéresse à la façon dont les acteurs et les actrices municipaux considèrent ces enjeux et envisagent leurs actions en conséquence. Il explore les tensions entre l'exercice des compétences municipales traditionnelles (services à la propriété) et la prise d'actions plus globales, souvent dans une perspective de « glocalisation ». Il concerne également les défis régionaux, autant du point de vue des grandes villes (la Capitale, la Métropole) que des municipalités situées en dehors des grands centres.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les membres d'un corps professoral universitaire ou du corps enseignant de niveau collégial, les chercheuses et chercheurs universitaires ou du collégial, les personnes inscrites aux cycles supérieurs ainsi que les personnes praticiennes sont invitées à soumettre une proposition.

Les propositions de communication doivent comprendre, dans un même document :

- Prénom(s) et nom(s) ;
- Titre (ex. professeure) ou statut (ex. doctorant) ;
- Affiliation universitaire ou institutionnelle ;
- Adresse courriel ;
- Courte biographie (max. 150 mots).

Si une proposition est soumise par plusieurs personnes, prière d'indiquer ces informations pour chacune d'elle.

À cela doivent s'ajouter :

- Le **titre** de la communication ;
- Un **résumé d'au plus 500 mots**, comprenant des liens manifestes entre la proposition et au moins l'un des axes du présent appel à communication.

Il est attendu que les propositions de communication s'inscrivent dans un cadre théorique pertinent, soient structurées autour d'une question de recherche claire, présentent une approche méthodologique détaillée et s'appuient sur des données empiriques. Il n'est toutefois pas nécessaire que le projet ait déjà été réalisé dans son entiereté pour être considéré.

Les propositions de communication doivent être soumises **au plus tard le 13 février 2026**, par courriel, à l'attention des trois responsables du colloque (voir section suivante). Prière d'indiquer en objet du courriel : « **Proposition - Colloque municipal Acfas 2026** ».

Les membres du comité de sélection (c'est-à-dire les personnes responsables du colloque, auxquels pourront s'adjointre d'autres spécialistes au besoin) communiqueront leurs décisions (acceptation, acceptation avec modification ou refus) par retour courriel dans les semaines qui suivront la clôture de l'appel.

Les personnes sélectionnées s'engagent à participer à l'entièreté du colloque, en ligne ou sur place. Elles devront également payer leurs frais d'inscription au congrès de l'Acfas selon les modalités prescrites par l'organisme.

RESPONSABLES DU COLLOQUE

Philippe Dubois, Ph.D.

Professeur adjoint

École nationale d'administration publique (Université du Québec)

✉ philippe.dubois@enap.ca

Emmanuel Choquette, Ph.D.

Professeur adjoint

Université de Sherbrooke

✉ emmanuel.Choquette@USherbrooke.ca

Carol-Ann Rouillard, Ph.D.

Professeur adjointe

Université de Sherbrooke

✉ Carol-Ann.Rouillard2@USherbrooke.ca